

Finances a souligné le fait qu'il favorise un tarif modéré. Voici les paroles qu'il a prononcées :

Je préconise le tarif douanier le moins élevé possible, en tenant compte des intérêts des consommateurs, des producteurs et de l'industrie en général.

Quelques VOIX : Très bien, très bien.

L'hon. M. MANION : Je suis surpris de ces acclamations. Comme chacun appartient à l'un de ces trois groupes et que presque tout le monde appartient aux trois, cela équivalait tout simplement à avoir égard aux intérêts de tout le monde et en particulier aux intérêts du ministère. Tel était le but réel du discours.

En 1929, la situation empira. L'état de choses provoqué par la politique ministérielle atteignit son point culminant. Le marasme de l'industrie et le chômage étaient tels que les gens ont sollicité l'aide de l'Etat. Des délégations sont venues demander du secours au premier ministre et à ses collègues. Pour toute réponse, le premier ministre leur a dit avec brusquerie qu'elles exagéraient les choses et prononça quelques mots de passe-passe à propos d'assurance contre le chômage qu'il a répudiés, une fois la session commencée. A l'ouverture de la session, alors que les affaires étaient dans le marasme et le chômage à l'état aiguë, l'occasion s'offrait à nos gouvernants de manifester quelques-unes de ces grandes qualités d'hommes d'Etat qu'ils s'attribuent avec tant de modestie; cependant, ils ont fait échec à toutes les propositions présentées à la Chambre.

L'honorable député d'Athabaska (M. Kellner) a proposé une résolution concernant la construction de grandes routes, mais les députés de la droite ont voté contre. Puis l'honorable député de Vegreville (M. Luchkovich) a présenté une motion au sujet de l'enseignement technique. Il n'y a pas eu de vote, mais le Gouvernement l'a repoussée. L'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Heaps) a proposé une motion relativement à l'assurance contre le chômage, mais pour répéter les mots classiques du premier ministre, il a refusé de donner cinq cents. Grandes étaient les occasions d'agir, mais le Gouvernement a fait preuve de mesquinerie. Il était aussi désarmé et impuissant qu'un navire privé de gouvernail, de machine, de pilote, de capitaine. Les ministres ne sont pas du tout les hommes d'Etat qu'ils disent; ils posent tout simplement. Ils ont répété: prospérité! prospérité quand elle brillait par son absence. Ils ont cru, semble-t-il, qu'à force de crier ce mot souvent et longuement, ils

[L'hon. M. Manion.]

finiraient par convaincre les affamés qu'ils avaient l'estomac plein, et aux sans-travail qu'ils étaient occupés. Ils n'ont montré ni initiative, ni qualité à l'initiative, ni courage, ni esprit canadien.

Les gens ont fini par se lasser de voir dans une large mesure traiter le Canada comme une annexe des Etats-Unis; ils ont fini par se lasser d'un Gouvernement qui, dans toutes ses relations avec les Etats-Unis assume le rôle de créature du gouvernement de Washington. Ils ont commencé par comprendre combien le Gouvernement a fait fiasco. En d'autres termes, les électeurs avaient démasqué le Gouvernement et se préparaient à le renverser. Les ministres eux-mêmes et plusieurs de leurs partisans s'avaient battus dans les conversations particulières. Mes honorables amis ont conclu qu'ils devaient faire quelque chose de radical, d'étonnant, de sensationnel, sans quoi ils n'auraient aucune chance de vaincre aux prochaines élections. Ils se sont donc concertés et ont élaboré ce projet de budget, ou ce budget de fumistes, mettant au rancart leurs principes passés, sans souci de l'attitude étrange et quelque peu humiliante de se tenir sur la tête au point de vue de leur programme douanier, sans souci du honteux reniement de la politique qu'ils préconisaient autrefois.

M. HEPBURN : Quelle politique préconisait l'honorable député en 1911?

L'hon. M. MANION : Je n'avais pas encore trente ans en 1911. J'ai acquis un peu d'intelligence depuis, mais il n'en va pas de même de mon honorable ami.

Le cabinet a donc élaboré ce projet de budget. Il a adopté quelques-unes de nos propositions qu'il avait naguère vivement combattus et ridiculisées à la Chambre; il a proposé quelques droits compensateurs pour plaire aux cultivateurs; il a proposé quelques droits protecteurs sur le fer et l'acier et, apparemment dans la crainte que ces trois changements ne soient dans l'intérêt du Canada, il présente, ou du moins il le prétend, une augmentation de préférence en faveur de la Grande-Bretagne comme un appât aux tenants d'un tarif peu élevé de l'Ouest. Puis, faisant un remaniement compliqué du tarif douanier pour rendre le budget tout à fait incompréhensible, il a ajouté force attrape-nigauds et vivats et présente cela comme une politique canadienne. En médecine, il y a des médecins incompetents qui, faute de pouvoir diagnostiquer un cas, mélangent dix ou douze drogues dans une ordonnance et présentent le remède au patient, dans l'espoir que si un médicament n'est pas approprié à la maladie, un autre le